

Bruz, le 20 février 2008

Madame, Monsieur,

J'ai bien reçu votre message en date du 18 février et le questionnaire joint relatif aux transports.

Je regrette qu'il s'agisse d'un texte impersonnel et adressé, j'imagine, de manière automatique à toutes les listes du département. Aussi, plutôt que répondre à votre questionnaire, je vous propose de vous référer à ce qui existe aujourd'hui à Bruz et de vous présenter quelle est notre proposition pour le futur à Bruz.

En effet, depuis 2003, notre ville est engagée dans un processus de partage de l'espace public. Les études, menées en concertation avec différentes associations et les habitants, ont permis de lancer en 2007, le plan « Bruz citézen » dont vous pourrez prendre connaissance en vous connectant à l'adresse <http://www.bruz-citezen.com/>. Les habitants de notre commune s'accoutument progressivement aux zones 30.

Je suis actuellement 1<sup>er</sup> adjointe aux affaires sociales et j'ai naturellement participé à l'élaboration de ce plan.

Le document joint représente notre programme pour Bruz. Vous pourrez y trouver un certain nombre de réponses à vos questions. Tout en continuant dans l'esprit de Citézen, nous nous engageons, notamment en matière de circulation et de développement durable, dans le cadre de l'intercommunalité.

Responsables, nous veillerons à garantir la sécurité des hommes, des femmes et des enfants qui sont amenés à se déplacer dans Bruz.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sentiments distingués

Maryvonne Gainche  
« Avec vous, agissons pour Bruz »